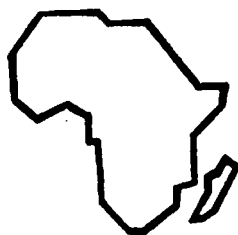


**GROUPE DE TRAVAIL DE DEMOGRAPHIE AFRICAINE  
IDP , INED , INSEE , MICOOP , ORSTOM .**

# **RECENSEMENTS AFRICAINS**

## **MONOGRAPHIES METHODOLOGIQUES**

**II**  
**KENYA 1979**



**Paris fevrier 1981**

## PRESENTATION

La Synthèse des Recensements Africains est un projet du Groupe parisien de Démographie Africaine (IDP, INED, INSEE, MICOOP, ORSTOM) réalisé en liaison avec le RIPS (Accra - Ghana). Son programme comporte la publication de Monographies Méthodologiques sur les derniers recensements, sous forme séparée et provisoire d'abord, regroupées dans leur version définitive ensuite. La synthèse proprement dite de ces monographies doit intervenir dans un second temps.

Parallèlement à cet effort, divers Documents d'Information sont également diffusés sur les sujets susceptibles d'intéresser les responsables de recensements.

Les deux séries de documents sont publiées sans périodicité régulière; leur diffusion est restreinte. Pour toute correspondance à leur sujet, s'adresser à :

Robert BLANC

I.N.E.D.

27, rue du Commandeur

75675 PARIS CEDEX 14

Tel. 320-13-45

PUBLICATIONS DEJA PARUES

Monographies Méthodologiques

- |                                |                                     |
|--------------------------------|-------------------------------------|
| 1 - Mauritanie                 | I - Cap-Vert 1980                   |
| 2 - Haute-Volta                | II - Kenya 1979 (présent fascicule) |
| 3 - Tunisie                    |                                     |
| 4 - Algérie                    |                                     |
| 5 - Somalie                    |                                     |
| 6 - Congo                      |                                     |
| 7 - Côte d'Ivoire              |                                     |
| 8 - Ghana                      |                                     |
| 9 - Sénégal                    |                                     |
| 10 - Gambie                    |                                     |
| 11 - Libye                     |                                     |
| 12 - Soudan                    |                                     |
| 13 - Niger                     |                                     |
| 14 - Mali                      |                                     |
| 15 - Togo                      |                                     |
| 16 - Liberia                   |                                     |
| 17 - Cameroun                  |                                     |
| 18 - Bénin                     |                                     |
| 19 - Swaziland (à paraître)    |                                     |
| 20 - Malawi (à paraître)       |                                     |
| 21 - Gabon                     |                                     |
| 22 - Guinée-Bissau             |                                     |
| 23 - Maroc                     |                                     |
| 24 - Sierra Leone              |                                     |
| 25 - Madagascar                |                                     |
| 26 - Mayotte                   |                                     |
| 27 - République Centrafricaine |                                     |
| 28 - Burundi                   |                                     |
| 29 - Egypte                    |                                     |
| 30 - Maurice                   |                                     |

## PUBLICATIONS DEJA PARUES

### Documents d'Information

- 1 - Estimations indirectes de fécondité et de mortalité.
- 2 - Estimations indirectes de migrations internationales.
- 3 - Estimations de population de fait et démographie de la population non résidente.
- 4 - Le besoin d'un système d'état-civil.
- 5 - Méthodes indirectes d'estimation des migrations internationales (suite du Document d'Information N° 2).
- 6 - Enquête par sondage et recensement.
- 7 - Les migrations internationales dans le recensement de la Haute-Volta.
- 8 - Le dénombrement des nomades.
- 9 - Introduction à la synthèse des recensements africains.
- 10 - Ce que pensent les recensés d'un recensement.
- 11 - Activité économique et statut de l'emploi.
- 12 - Nombres et noms dans les recensements.
- 13 - Introduction à la synthèse des recensements africains (suite).
- 14 - Sur le lien de parenté avec le chef de ménage.
- 15 - Synthèse de recensements (Pacifique Sud).
- 16 - Etudes longitudinales et taux de réponse.
- 17 - Recensements et migrations internes.
- 18 - Echantillons renouvelés à la place de recensements.
- 19 - Croissance urbaine dans les pays en développement.
- 20 - Bilan du programme.
- 21 - La fécondité diminue-t-elle dans les pays en développement ?
- 22 - Urbanisation dans les pays arabes.
- 23 - Questions sur la fécondité et la mortalité infantiles.
- 24 - Approche du monde nomade afghan.
- 25 - Les recensements de 1980.
- 26 - L'évaluation du recensement du Maroc de 1971.
- 27 - Migrations internationales (suite).
- 28 - Le recensement et la politique.
- 29 - Cartographie.
- 30 - Enquête mondiale sur la fécondité (problèmes de collecte).
- 31 - Evaluation d'un recensement (France et Gambie).
- 32 - Migrations : Réunion de l'Enquête Mondiale Fécondité, Enquête CESAP.
- 33 - Deuxième bilan du programme.
- 34 - Contrôle, correction, ajustement : fondements et limites.
- 35 - Les fichiers informatisés.

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION  
DU KENYA DE 1979

1 - HISTORIQUE DE LA COLLECTE DE DONNEES DEMOGRAPHIQUES

1.1 - Les premières estimations officielles de la population ont été faites par Sir Arthur Mardinge pour l'année 1897 quand il a présenté le chiffre de 2,5 millions pour la population du Protectorat de l'Afrique Orientale d'alors. A l'époque toutefois les Protectorats différaient notablement du Kenya actuel car ils ne comprenaient pas les zones connues alors sous le nom de provinces de Kisumu et Naivasha qui ont été transférées de l'Ouganda au Kenya en 1902 et d'autre part la région nommée Jubaland qui faisait partie du protectorat a été cédée à l'Italie en 1925.

1.2 - Entre 1902 et la Première Guerre Mondiale, la population du Kenya a été mentionnée avec des effectifs situés entre 3 et 4 millions et entre les deux guerres mondiales, la population s'est accrue apparemment de manière substantielle en passant de 2,5 millions en 1925 à 3,4 millions en 1939. Les moyens selon lesquels ces estimations ont été faites sont obscures mais la source principale était constituée par les enregistrements de Hut et Polltex. Les décomptes qui incluaient la population étaient rares et le recensement de 1926 a été consacré à la

seule population non africaine. En 1931, le recensement des Non Africains a été étendu pour inclure la population africaine de Nairobi et Mombasa et "le plus grand nombre possible d'indigènes vivant dans des immeubles et des fermes non africains". Le nombre total d'Africains ainsi dénombrés n'a été que de 70.448, soit à peu près 2,4% de la population africaine estimée au total.

1.3 - La proposition de conduire un recensement général de la population a été reprise en 1945. Le recensement eut effectivement lieu en 1948 et fut réalisé en trois étapes - la population non africaine a été dénombrée en février; un décompte complet de la population africaine, à l'exclusion de la province du Nord, district de Samburu et division de Suk Est du district de Baringo, a été effectué en Août; enfin, le décompte général a été suivi par un nouveau dénombrement d'un échantillon d'aires en même temps qu'était recueillie une information plus détaillée. Dans la province du Nord, y compris le district de Samburu et la division de Suk Est du district de Baringo, aucun dénombrement n'a été effectué, les estimations de population étant faites comme d'habitude à partir des hommes impossibles.

1.4 - Le recensement de 1979 a été le 4ème recensement général réalisé au Kenya; deux autres recensements se sont déroulés en 1962 et 1969. Tous les détails sur les procédures utilisées lors des recensements de 1962 et 1969 sont fournis dans les rapports publiés.

#### Enquêtes démographiques

1.5 - Outre la réalisation de recensements de la population le Bureau Central de statistiques effectue également un programme d'enquêtes démographiques extensives. Pendant la période 1972-76, le Bureau a participé au Projet du Laboratoire de Population en vue de la recherche de la meilleure méthodologie pour la collecte de statistiques démographiques au Kenya. A l'achèvement du Projet, le Bureau a entrepris des enquêtes démographiques nationales en 1977 et 1978 ainsi que l'enquête de Fécondité du Kenya en 1977-78.

#### Dispositions légales

1.6 - L'Acte sur les statistiques du Kenya stipule les dispositions prises pour la conduite des enquêtes et recensements statistiques.

1.7 - L'Acte sur les statistiques précise que l'autorité habilitée à conduire un recensement de population est le Ministre responsable du Bureau Central de Statistiques. Toutefois, étant donné que ce Bureau ne dispose pas du personnel de terrain nécessaire, l'Administration provinciale a été requise pour aider les recenseurs au niveau local, avec l'un des Commissaires Provinciaux désigné comme Chef du recensement.

1.8 - Bien que les opérations de terrain soient entre les mains de l'Administration provinciale, le Bureau est responsable de toutes les questions techniques - dessin du questionnaire, préparation des manuels, formation des cadres de district du recensement, responsables à leur tour du recrutement et de la formation des contrôleurs de terrain et des agents recenseurs.

## 2 - ORGANISATION DU RECENSEMENT DE LA POPULATION DE 1979

2.1 - La préparation de la conduite du recensement en 1979 a commencé en 1976 lorsqu'une unité de cartographie a été installée au Bureau pour entreprendre la cartographie du recensement. En 1978, les premières dispositions pour la conduite du recensement ont été arrêtées et ont été testées lors d'un recensement pilote effectué en Septembre. Les résultats ont été examinés et les changements nécessaires apportés dans le schéma d'organisation et les procédures de terrain et les documents ont été écrits à la fin du mois de Janvier 1979.

2.2 - Tous les arrangements administratifs ont été conclus à la mi-août 1979 et les matériels de dénombrement distribués aux chefs de district, qui avaient recruté et formé leurs personnels de terrain, pour le 24 Août.

2.3 - La nuit du recensement étant le 24 Août 1979, le dénombrement était achevé partout le 15 Septembre, et les totaux provisoires publiés le 23 Novembre. Le travail préparatoire des données a commencé au début de ce mois et s'est poursuivi jusqu'à ce que la validation soit terminée le 30 Août 1980. La production des tableaux a débuté le 15 Mai 1980 et s'est achevée en Octobre 1980.

### Cartographie

2.4 - La cartographie de recensement a été lancée à l'occasion du recensement de 1969. Le département de Géographie de l'Université de Nairobi et l'Enquête du Kenya ont tiré les cartes du recensement qui dans la plupart des cas manquaient de détails. On a pensé qu'avec l'installation d'une Unité de Cartographie au Bureau même, la qualité des cartes serait pour le recensement de 1979 supérieure à celle du recensement de 1969. Cet objectif n'a cependant pas pu être atteint, par suite du manque de cartes détaillées de base, notamment pour les zones arides et de la pénurie initiale d'équipement cartographique, de personnel et de moyens de transport. Toutefois, un bon départ a été pris et on espère que le travail cartographique du Programme d'évaluation par enquête nationale par sondage, des prochains recensements et des rapports sur le recensement de 1979 sera exécuté de manière adéquate.

2.5 - Le Kenya est divisé administrativement en 8 provinces, y compris Nairobi. Chaque province est divisée en districts, chaque district en divisions, chaque division en localités, chaque localité en sous-localités. La sous-localité, la plus petite unité pour laquelle des cartes sont disponibles a été jugée trop grande pour être dénombrée convenablement par un agent recenseur. On a prévu en conséquence de diviser la sous-localité en unités identifiables d'environ 100 ménages ou 500 personnes. Pour ce faire, il était important en premier lieu de disposer d'une estimation suffisamment sûre de la population de chaque sous-localité.

### Le recensement-pilote

2.6 - Le recensement-pilote réalisé en septembre 1978 était destiné à tester le questionnaire du recensement et la procédure envisagée et à exercer le personnel au niveau du chef de district qui devait être responsable du dénombrement. Les résultats devaient être examinés de façon critique afin que les changements nécessaires puissent être réalisés en temps utile.

2.7 - Cinquante-neuf membres de l'Administration provinciale, des Municipalités et du Bureau Central de Statistiques ont pris part à un groupe de travail de quatre jours à Nairobi et furent ensuite responsables du recrutement, de la formation et du contrôle des agents recenseurs ainsi que de la conduite du dénombrement et de son rapport.



2.8 - Un dénombrement a été effectué dans deux aires de dénombrement rurales de chaque district, dans trois aires respectivement à Nairobi et Mombasa et dans une aire de chacune des 9 autres municipalités. Il fut impossible de sélectionner ces aires sur une base probabiliste car la base géographique n'était pas complète à cette époque; en revanche, elles furent choisies de façon à offrir une gamme de conditions variées de travail. Au total, 26.371 personnes furent dénombrées.

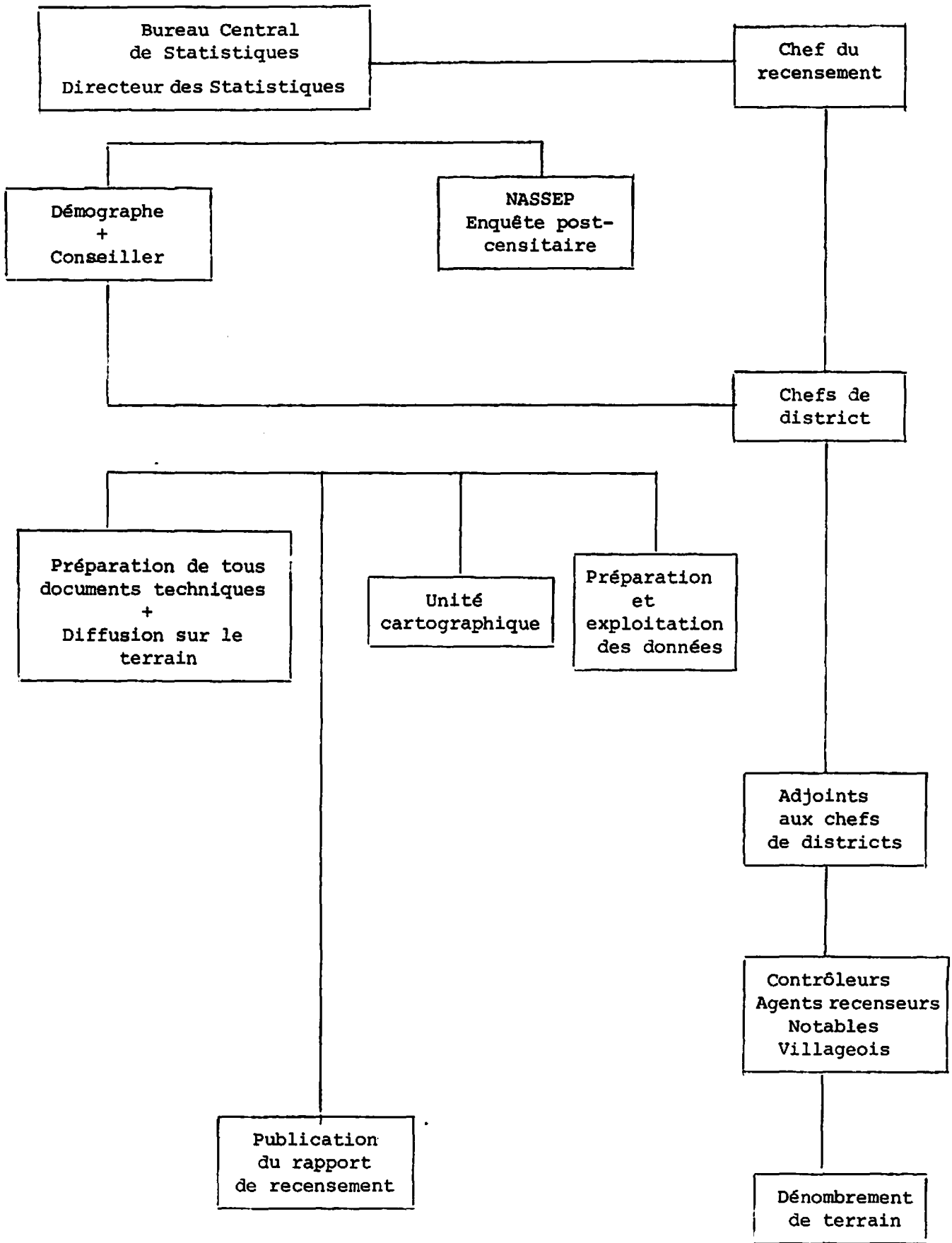
2.9 - Le recensement-pilote a constitué une expérience inestimable qui a fourni une base solide pour planifier le dénombrement réel. Il a donné une grande quantité d'informations et de nombreuses observations et suggestions ont été faites par le personnel de terrain, qui ont été toutes considérées au moment d'établir les plans du recensement. Des taux de rendement ont été établis, les difficultés relatives du travail en zones rurale et urbaine ont été notées, les avantages du dénombrement de jour et de nuit ont été examinés, l'efficacité des instructions aux agents recenseurs a été appréciée, les réponses du public ont été jaugées et bonne note a été prise des points qui causaient des difficultés et qui devaient donc être soulignés et traités durant la campagne de publicité.

#### Logistique

2.10 - Les chefs de districts, aidés par leurs adjoints étaient responsables du dispositif dans leurs districts ainsi que du recrutement, de la formation et de la gestion du personnel temporaire de terrain.

2.11 - Le personnel temporaire a dû subir une instruction complémentaire afin de le familiariser avec la zone où il devait travailler et la langue des populations. Les agents recenseurs ont été recrutés sur la base de deux pour 1000 personnes de la population estimée, plus une réserve de 20%. Il fut décidé qu'un rapport moyen d'un contrôleur pour cinq agents recenseurs serait approprié, bien que dans les zones difficiles, l'allocation doive être plus généreuse. Dans ces limites, les chefs de district eurent carte blanche pour le recrutement. Il fut reconnu qu'une taille inégale d'aire de dénombrement pouvait causer des difficultés et les allocations furent faites en considérant les estimations de besoins de main d'oeuvre. Approximativement 36.000 agents recenseurs et 8.000 contrôleurs ont été mis en place avec le personnel auxiliaire comme les chauffeurs, guides, notables et agents de sécurité. Le personnel temporaire de terrain a été rémunéré suivant des taux journaliers par le Directeur du Service du Personnel du Gouvernement du Kenya.

ORGANIGRAMME



### Formation du personnel de terrain

2.12 - Le Chef du recensement et le personnel du Bureau Central de Statistiques ont formé les chefs du district dans une série de séminaires qui se sont déroulés au Quartier Général du 28 Mai au 1er Août 1979. Les séminaires ont été suivis par les chefs de district, les agents du développement de district et, dans quelques provinces, par les Commissaires de district et d'autres agents administratifs. Les procédures de recensement ont été étudiées et les dispositions administratives discutées et agréées.

2.13 - Ensuite, le processus de la préparation a été enseigné et les exposés formels ont été suivis de visites aux quartiers généraux de district pour aider à résoudre les problèmes. Ceci devait être fait dans tous les districts car pour que les dispositions soient claires, il est important de considérer les besoins de chaque district pris séparément. Il est plus facile de le réaliser à une petite échelle au quartier général du district. La plupart des districts furent donc visités au moins une fois et quand ce fut le cas ce fut efficace. Malheureusement, les délais réduits et le manque de personnel ne permirent pas de le faire partout.

2.14 - En général, le calendrier pour le travail préparatoire fut respecté. Toutefois, il y eu une exception importante. Il avait été décidé que les cartes de recensement seraient envoyées aux districts une fois terminées à partir de Janvier 1979. Ceci aurait donné aux chefs de district le temps de les vérifier et de les aménager si besoin était et il était espéré terminer le travail de reproduction des cartes le 31 Mai 1979. Mais ce travail a été considérablement retardé et aucune carte de district ne fut disponible avant le 30 Juin, la reproduction n'étant elle-même achevée que quelques jours avant le dénombrement. Ceci veut dire que les erreurs sur les cartes et les listes géographiques n'ont pu être corrigées avant que le travail sur le terrain ne démarre. Ceci veut dire aussi que les préparatifs finaux furent précipités.

### Le dénombrement

2.15 - Le dénombrement a été effectué sur la base de facto avec référence à minuit le 24 Août 1979: le travail a démarré, à la diligence des chefs de district, la nuit même du recensement ou au lever du jour le 25 Août 1979.

2.16 - Le "ménage" était l'unité de dénombrement. L'agent recenseur devait "dénombrer toutes les personnes qui se trouvaient dans le ménage à minuit de la nuit du recensement . Les personnes qui auraient dû normalement dormir cette nuit-là dans le ménage mais qui en étaient temporairement absentes et qui se trouvaient en un lieu du territoire du Kenya où elles ne pouvaient pas être recensées, telles que les pêcheurs les bergers ... " devaient également être incluses.

2.17 - Le dénombrement devait être terminé en cinq jours dans l'ensemble du pays mais il devait se prolonger dix ou douze jours dans les zones d'habitat épars. Il s'est achevé comme prévu: dans quelques districts, il a été terminé en trois jours, dans d'autres il s'est poursuivi un jour ou deux supplémentaires car le personnel désirait éclaircir des réponses et contrôler la couverture. Il s'est bien déroulé pour tous les aspects importants. Contrôleurs et agents recenseurs se sont bien comportés et nombre d'entre eux se sont acquittés de tâches plus lourdes que prévu. Le personnel de terrain a obtenu une coopération excellente de la part du public.

2.18 - La totalité du pays a été couverte bien que des personnes aient été omises dans des zones habitées par des tribus nomades en raison de problèmes de sécurité ou de difficultés de terrain. Dans le Turkana, nombre de Turkanans ont été déclarés avoir migré en Ouganda, Soudan et Ethiopie, à la recherche de pâture pour leurs animaux.

2.19 - Aucune donnée ne permet de calculer le rendement journalier par district.

#### Contrôles post-dénombrement

2.20 - A l'issue du dénombrement, les chefs de district étaient responsables de la réception des volumes de questionnaires, de leur décompte et devaient s'assurer que la couverture de leurs districts avait été complète. Les volumes de questionnaires, ainsi que les cartes annotées étaient alors retournés à Nairobi. L'ensemble était rattaché des listes de contrôle, indexé, puis rangé pour la préparation des données. En même temps, les totaux provisoires de population figurant au tableau 1 étaient établis. Les anomalies apparentes ont été listées et l'explication recherchée. Il n'y a pas eu de défaut majeur et bien que les procédures n'aient pas été toujours fidèlement suivies, le travail a

été consciencieusement mené par les chefs de district et le Bureau Central de Statistiques a pu disposer de tous les décomptes au niveau des sous-localités et s'assurer qu'il n'y avait apparemment pas d'enregistrements manquants. Sur un total de 120.000 volumes de questionnaires fournis, 23 volumes relatifs à cinq aires de dénombrement faisaient défaut. Trois de ceux-ci furent retrouvés plus tard et envoyés à Nairobi et la plupart des autres ont été considérés comme n'ayant pas servi.

### 3 - LE QUESTIONNAIRE DU RECENSEMENT ET LES INSTRUCTIONS DE TERRAIN

3.1 - Les sujets à étudier lors du recensement ont été arrêtés après qu'un papier du Cabinet contenant les grandes lignes des propositions eût circulé parmi les Ministères et les départements utilisateurs. L'Institut pour les études et la recherche en population de l'Université de Nairobi a été également consulté et il y eut des contacts informels avec d'autres usagers potentiels de l'information du recensement. Une directive a été adressée par le Cabinet sur la base de laquelle un modèle de questionnaire et des instructions de terrain ont été établis. Ces documents ont été testés lors du Recensement Pilote et révisés comme il convenait.

3.2 - En 1969, deux questionnaires avaient été utilisés. Un questionnaire long, appliqué à 100% en zone urbaine et sur un échantillon à 10% en zone rurale; et un questionnaire court administré dans le reste de la zone rurale. L'avantage de poser quelques questions sur une base d'échantillon est d'économiser du travail, mais en pratique à la fois sur le terrain, dans la préparation et dans l'exploitation des données, cela complique les procédures. De plus, si les données de fécondité et de mortalité sont requises au niveau du district, l'échantillon a dû être relativement important et théoriquement les économies sont donc proportionnellement réduites. Egalement, des doutes existaient sur la possibilité de disposer à temps de la base géographique complète, afin de pouvoir sélectionner un échantillon d'aires de dénombrement. C'est pourquoi, il fut jugé plus sage de n'utiliser qu'un seul modèle de questionnaire lors du recensement de 1979.

3.3 - Il n'a pas été prévu de question sur les caractéristiques économiques de la population en matière de statut de l'emploi, d'activité ou

de branche économique. Le désir de les inclure était réel mais il y avait de considérables problèmes de définition qui n'ont pas été résolus. On n'a pas encore mis au point une série de questions - qui comprendrait tout ce qui peut raisonnablement être inclus dans un questionnaire de recensement pour un pays comme le Kenya - qui puisse fournir les données de qualité souhaitées par les planificateurs sans introduire des concepts étrangers aux agents recenseurs et aux répondants et sans faire intervenir une foule de questions subsidiaires afin de s'assurer qu'elles ont été posées, prolongeant par conséquent d'autant l'interview et surchargeant le questionnaire au détriment des autres données. Il n'est pas nécessaire de disserter sur les difficultés de définitions, il suffit de dire que l'utilité du recensement en tant que support de telles recherches était considérée comme extrêmement douteuse et qu'il était jugé préférable de se référer à d'autres sources d'information susceptibles de fournir de meilleures données que celles produites dans les conditions du recensement. Quiconque examinerait les questionnaires complétés lors du recensement pilote ne pourrait raisonnablement estimer opportun d'inclure de telles questions dans le recensement.

3.4 - On a dit que le questionnaire ne comportait pas une investigation suffisante sur la migration. Ici encore, il était important de distinguer ce qui était praticable dans les conditions d'un recensement. On a recueilli une indication générale sur la migration de longue durée et sur la migration au cours des douze derniers mois ainsi que des données sur l'origine, le sexe, l'âge et l'instruction des migrants pour une matrice de quarante-et-un districts.

3.5 - Les questionnaires ont été établis et reliés en séries numérotées de cinquante feuilles avec des couvertures plastiques qui résistaient bien aux intempéries.

3.6 - La traduction des instructions en swahili a été envisagée mais n'a pas été jugée nécessaire car le recensement pilote a démontré que les concepts et l'anglais utilisés convenaient à des agents recenseurs d'instruction secondaire.

3.7 - Lorsqu'un grand nombre d'agents recenseurs doivent être formés rapidement par des contrôleurs, qui ont eux-mêmes été formés rapidement, il est important que les concepts utilisés puissent être transmis dans

n'importe quelle langue et que l'information sûre soit obtenue par des questions et des réponses directes.

3.8 - Il a été difficile d'obtenir des données sûres concernant l'âge dans les conditions du Kenya et l'usage de calendriers historiques pour aider la détermination des âges des répondants y est maintenant habituel dans les recensements. Comme un calendrier national d'événements aurait été difficile à obtenir et aurait été très mince on a décidé de constituer des calendriers d'événements par district afin d'y inclure les événements locaux importants.

3.9 - Une reproduction du questionnaire qui a été finalement adopté, est fourni à l'annexe 1.

#### 4 - PREPARATION ET EXPLOITATION DES DONNEES

4.1 - Les procédures d'entrée et de validation des données, de même que le programme de tabulation qui figure à l'annexe 2 ont été arrêtés en Avril 1979 et le travail a démarré selon ce schéma. On souhaitait disposer de programmes de validation testés et confirmés en Octobre 1979, afin de commencer la préparation à la fin du mois. On espérait terminer l'entrée et la validation des données à la fin du mois d'Août 1980 pour achever la tabulation elle-même à la fin de Décembre. En fait, ce calendrier a été raccourci et le travail de tabulation était terminé en Octobre, soit quatorze mois après le dénombrement.

4.2 - Des imprimés ont été produits par l'ordinateur pour prendre en compte les volumes de questionnaires issus du terrain et pour contrôler les mouvements de documents pendant la préparation des données.

##### Contrôle des documents

4.3 - Les volumes de questionnaires ont été reçus du terrain, contrôlés et indexés par trois équipes de sept employés, chacune conduite par un statisticien-adjoint. En même temps des sous-totaux étaient compilés, les codes d'identification étaient attribués à chaque lot et un listing des documents de contrôle de l'ensemble des lots était établi. Un formulaire de contrôle permettait de suivre chaque liasse depuis sa sortie

du stock jusqu'à son retour, une fois les données codifiées, enregistrées, vérifiées et validées. Pour chaque district complet, la liste des liasses traitées était rapprochée de la liste d'origine afin de s'assurer que les codes d'identification étaient correctes, qu'aucune donnée n'était omise ou dupliquée. Les erreurs d'identification de liasses ont été corrigées si besoin était.

4.5 - Le système a bien fonctionné. Au total, 76.434 liasses ont été traitées et 11 ont été retrouvées non traitées s'étant égarées quelque part dans le système et les procédures de contrôle à mettre en place ayant été jugées d'un coût disproportionné car la bande de la province correspondante avait déjà été reclassée; quatre autres n'ont pas été retrouvées. Toutes les autres liasses ont été prises en compte.

4.6 - Une fois qu'une province était complètement validée, un décompte était fait par districts. Les enregistrements de l'ordinateur tels qu'ils figurent à l'annexe 3, étaient alors comparés très étroitement avec les résultats provisoires. L'expérience a montré que le formulaire d'enregistrement de l'agent recenseur au début des volumes de questionnaires était très utile pour la compilation des résultats provisoires.

4.7 - Il est prévu de produire les tabulations du recensement aussitôt après l'achèvement du programme de tabulation et les tableaux sur la répartition de la population par sous-localité, localité, division et district seront peut-être reproduits par photo.

4.8 - Comme le système a permis de produire les tableaux de districts et de provinces dès que le fichier de la province était apuré, l'analyse au niveau du district a déjà commencé et il est espéré produire un avant-rapport analytique en 1981.

## 5 - EVALUATION

5.1 - Il n'y a pas eu formellement d'enquête post-censitaire du type décrit dans les manuels des Nations Unies; elle n'a pas été jugée réalisable et il n'y a eu aucune tentative de cette sorte. L'Administration Provinciale a été en effet plongée dans la préparation des Elections



Générales, sitôt l'achèvement du dénombrement. Toutes les ressources du Bureau Central de Statistiques ont été consacrées à s'assurer d'un bon dénombrement et personne n'était disponible pour préparer et organiser une enquête à grande échelle tout de suite après. Néanmoins un contrôle indépendant de la couverture du recensement au niveau du district a été mis en place et dans ce but un échantillon probabiliste a été tiré afin de fournir des estimations valables de la population par district. Une enquête a été organisée comme partie intégrante du programme du recensement et comme première étape du tirage du nouvel échantillon national. L'échantillon ne couvrait pas les districts Turkana ou Marsabit de la Province du Nord-Est car ils étaient exclus de l'échantillon national.

5.2 - Le travail de terrain a commencé en Novembre 1979 dès que les enregistrements du recensement eurent été obtenus et les totaux provisoires de population compilés, afin de pouvoir sélectionner l'échantillon. Au total, 648 aires de dénombrement rurales ont été listées et repérées sur le terrain. Un total de 300 agents de terrain et de 14 véhicules ont été employés pour dresser les listes de ménages et recueillir les données sur le sexe et l'âge de la population. Cette phase du travail a été terminée en Mai 1980 et le travail a alors démarré sur le complément urbain de l'échantillon mais le travail de terrain n'avait pas encore débuté pour ces aires de dénombrement en Novembre 1980.

5.3 - L'information recueillie sur la partie rurale de l'échantillon a été traitée mais ni l'analyse ni la comparaison avec les données du recensement n'ont encore été effectuées. Il semble toutefois qu'au niveau district les totaux de population soient très proches. Cette opération est considérée comme une indication indépendante qui confirme en gros la validité du recensement et en même temps montre les zones où la couverture du recensement a pu être défectueuse.

## 6 - PUBLICATION DES RESULTATS

Les résultats préliminaires du recensement donnant la population de chaque sous-localité, localité, division et district ont été fournis en Novembre 1979. Ces résultats ont satisfait la plupart des besoins en statistiques démographiques. Il est également prévu que diverses tabulations soient reproduites par off-set afin d'en hâter la publication.

---

A N N E X E S

- 1 - Modèle du questionnaire
  - 2 - Liste des tableaux
  - 3 - Totaux définitifs de l'ordinateur - Septembre 1980.
  - 4 - Carte administrative du Kenya
-

**POPULATION CENSUS  
1979**

ANNEXE I

|           |  |
|-----------|--|
| PRICE     |  |
| NO.       |  |
| TYPE      |  |
| LOCATION  |  |
| NUMBER    |  |
| EMDID NO. |  |

| FOR ALL PERSONS   |          |   |  |  |   |  |   |  |   |   | FOR ALL FEMALES AGED 12 YEARS AND OVER                        |  |  |            |   |            |  |            |                               |            |
|---|----------|---|--|--|---|--|---|--|---|---|---|--|--|------------|---|------------|--|------------|-------------------------------|------------|
| NAME<br><small>The names of persons who stayed on Census Night?</small> | LINE NO. | RELATIONSHIP<br><small>What is the relationship of this person to the head or other members of the household?</small> | SEX<br><small>Write M for Males or F for Females</small> | AGE<br><small>How old was this person at his or her last birthday?</small> | TRIBE OR NATIONALITY<br><small>State tribe for Kenya Africans, race for other Kenyans, Nationality for non-Kenyans.</small> | BIRTHPLACE<br><small>Where was this person born? State District if born in Kenya or country if born outside Kenya.</small> | PREVIOUS RESIDENCE<br><small>Where was this person living in August 1978? State District if in Kenya or country if outside Kenya.</small> | EDUCATION                                      |   | Is His or her father alive?<br><small>Write YES or NO</small> | Is His or her mother alive?<br><small>Write YES or NO</small> | MARITAL STATUS<br><small>State whether Single, Married, Widowed, Divorced, or Separated.</small> | How many children has this woman borne alive who are living in this household? |            | How many children has she borne alive who are living elsewhere? |            | How many children has she borne alive who have died? |            | Particulars of her last birth |            |
|   |          |   |  |  |   |  |   | School attendance, State whether AT LEFT NEVER | What was /is the highest class or form reached? |   |   |  | Boys<br>m  | Girls<br>n | Boys<br>o   | Girls<br>p | Boys<br>q  | Girls<br>r | Year<br>s                     | Month<br>t |
| a   | b        | c   | d  | e  | f   | g  | h   | i  | j   | k   | l   | m  | n  | o          | p   | q          | r  | s          | t                             | u          |
|   | 01       |   |  |  |   |  |   |  |   |   |   |  |  |            |   |            |  |            |                               |            |
|   | 02       |   |  |  |   |  |   |  |   |   |   |  |  |            |   |            |  |            |                               |            |
|   | 03       |   |  |  |   |  |   |  |   |   |   |  |  |            |   |            |  |            |                               |            |
|   | 04       |   |  |  |   |  |   |  |   |   |   |  |  |            |   |            |  |            |                               |            |
|   | 05       |   |  |  |   |  |   |  |   |   |   |  |  |            |   |            |  |            |                               |            |
|   | 06       |   |  |  |   |  |   |  |   |   |   |  |  |            |   |            |  |            |                               |            |
|   | 07       |   |  |  |   |  |   |  |   |   |   |  |  |            |   |            |  |            |                               |            |
|   | 08       |   |  |  |   |  |   |  |   |   |   |  |  |            |   |            |  |            |                               |            |
|   | 09       |   |  |  |   |  |   |  |   |   |   |  |  |            |   |            |  |            |                               |            |
|   | 10       |   |  |  |   |  |   |  |   |   |   |  |  |            |   |            |  |            |                               |            |
|   | 11       |   |  |  |   |  |   |  |   |   |   |  |  |            |   |            |  |            |                               |            |
|   | 12       |   |  |  |   |  |   |  |   |   |   |  |  |            |   |            |  |            |                               |            |
|   | 13       |   |  |  |   |  |   |  |   |   |   |  |  |            |   |            |  |            |                               |            |

ANNEXE 2

Liste des tableaux

Groupe A - Par circonscription administrative

- 1 - Population par sexe, circonscription et densité
- 2 - Population par sexe et groupe d'âge (0-4, 5-9, 10-14, 15-49, 50 et plus, ND)
- 3 - Population par sexe et relation de parenté avec le chef de ménage.

Groupe B - Tableaux par district

B<sub>1</sub> - Hommes et Femmes

- 4 - Population par sexe, tribu ou nationalité
- 5 - Population par sexe et lieu de naissance
- 6 - Population par sexe et lieu de résidence
- 7 - Population par sexe et années d'âge
- 8 - Population par sexe, âge et : né dans le district de dénombrement, ailleurs dans la province, dans une autre province
- 9 - Population par sexe, âge et : résidant dans le district de dénombrement, ailleurs dans la province, dans une autre province
- 10 - Population par sexe, âge, lieu de résidence et instruction
- 11 - Population par sexe, âge et fréquentation scolaire
- 12 - Population par sexe, âge et niveau d'instruction atteint
- 13 - Population fréquentant l'école par sexe, âge et niveau d'instruction atteint
- 14 - Population par sexe, âge et état matrimonial
- 15 - Population par sexe, âge et survie des parents

Groupe B (suite)

B<sub>2</sub> - Tableaux de fécondité des femmes âgées de 12 ans et plus.

- 16 - Femmes par nombre total d'enfants nés vivants
  - 17 - Femmes par nombre total d'enfant nés vivants et état matrimonial
  - 18 - Femmes par nombre total d'enfants nés vivants et degré d'instruction
  - 19 - Femmes par date de la dernière naissance vivante
  - 20 - Femmes par date de la dernière naissance vivante et état matrimonial
  - 21 - Femmes par date de la dernière naissance vivante et degré d'instruction
  - 22 - Femmes par parité
  - 23 - Femmes par parité et état matrimonial
  - 24 - Femmes par parité et degré d'instruction
  - 25 - Femmes qui ont eu une naissance au cours des douze derniers mois par parité
  - 26 - Femmes qui ont eu une naissance au cours des douze derniers mois par état matrimonial
  - 27 - Femmes qui ont eu une naissance au cours des douze derniers mois par degré d'instruction
  - 28 - Femmes qui n'ont pas donné la date de leur dernière naissance vivante par parité
  - 29 - Femmes qui n'ont pas donné la date de leur dernière naissance vivante par état matrimonial
  - 30 - Femmes qui n'ont pas donné la date de leur dernière naissance vivante par degré d'instruction
-

## ANNEXE 3

Recensement de Population 1979  
Totaux définitifs de l'ordinateur - Septembre 1980

| District<br>et Province | Total<br>de personnes | Décompte<br>manuel | Femmes de<br>12 ans et plus |
|-------------------------|-----------------------|--------------------|-----------------------------|
| NAIROBI                 | 827.775               | 835.000            | 225.640                     |
| KIAMBU                  | 686.290               | 686.000            | 202.163                     |
| KIRINYAGA               | 291.431               | 295.000            | 88.890                      |
| MURANGA                 | 648.333               | 647.000            | 196.842                     |
| NYANDARUA               | 233.302               | 233.000            | 65.429                      |
| NYERI                   | 486.477               | 487.000            | 149.977                     |
| CENTRAL PROVINCE        | 2.345.833             | 2.348.000          | 703.301                     |
| HILIFI                  | 430.986               | 428.000            | 140.508                     |
| KWALE                   | 288.363               | 287.000            | 89.533                      |
| LAMU                    | 42.299                | 42.000             | 12.579                      |
| NOMBASA                 | 341.148               | 342.000            | 98.233                      |
| TAITA TAVETA            | 147.597               | 148.000            | 45.278                      |
| TANA RIVER              | 92.299                | 42.000             | 27.417                      |
| COAST PROVINCE          | 1.342.794             | 1.339.000          | 413.548                     |
| EMBU                    | 263.173               | 262.000            | 80.055                      |
| ISIOLO                  | 43.478                | 43.000             | 13.650                      |
| KITUI                   | 464.283               | 464.000            | 151.376                     |
| MACHAKOS                | 1.022.522             | 1.019.000          | 315.086                     |
| MARSABIT                | 96.216                | 96.000             | 30.284                      |
| MERU                    | 830.179               | 833.000            | 251.083                     |
| EASTERN PROVINCE        | 2.719.851             | 1.019.000          | 841.534                     |
| GARISSA                 | 128.867               | 129.000            | 35.690                      |
| MANDERA                 | 105.601               | 105.000            | 32.488                      |
| WAJIR                   | 139.319               | 139.000            | 41.612                      |
| NORTH-EAST PROVINCE     | 373.787               | 373.000            | 109.790                     |
| KISII                   | 869.512               | 867.000            | 253.185                     |
| KISUMU                  | 482.327               | 480.000            | 152.144                     |
| SIAYA                   | 474.516               | 472.000            | 167.470                     |
| SOUTH NYANZA            | 817.601               | 815.000            | 167.470                     |
| NYANZA PROVINCE         | 2.643.956             | 2.643.000          | 263.025                     |
| KAJIADO                 | 149.005               | 149.000            | 42.398                      |
| KERICHO                 | 633.348               | 635.000            | 176.840                     |
| LAIKIPIA                | 134.524               | 134.000            | 36.668                      |
| NAKURU                  | 522.709               | 522.000            | 145.679                     |
| NANDI                   | 299.319               | 297.000            | 84.973                      |
| NAROK                   | 210.306               | 213.000            | 59.792                      |
| BARINGO                 | 203.792               | 203.000            | 60.862                      |
| ELGEY MARAKWET          | 148.868               | 149.000            | 46.002                      |
| SAMBURU                 | 76.908                | 77.000             | 24.324                      |
| TRANS NZOIA             | 259.503               | 260.000            | 71.130                      |
| TURKANA                 | 142.702               | 143.000            | 46.330                      |
| UASIN GIGHU             | 300.766               | 304.000            | 83.889                      |
| WEST POKOT              | 158.652               | 158.000            | 48.327                      |
| RIFT VALLEY PROVINCE    | 3.240.402             | 3.244.000          | 927.214                     |
| BUNGOMA                 | 503.935               | 503.000            | 146.422                     |
| BUSIA                   | 297.841               | 300.000            | 57.565                      |
| KAKAMEGA                | 1.030.887             | 1.033.000          | 319.102                     |
| WESTERN PROVINCE        | 1.832.663             | 1.836.000          | 563.089                     |
| <b>KENYA TOTAL</b>      | <b>15.327.061</b>     | <b>15.326.000</b>  | <b>4.619.940</b>            |

